



PAGE 4

**EVA D'OR :
ÂGE AU
PREMIER VÊLAGE**

PAGE 6

**LE PÂTURAGE
DE MÉTEIL**

PAGE 12

**FOURRAGES
SECS 2023**



ÉDITO

"Chères adhérentes, chers adhérents,

L'automne exceptionnellement beau et chaud nous interpelle une nouvelle fois sur le dérèglement climatique, néanmoins il nous permet de poursuivre le pâturage dans de bonnes conditions malgré une pousse de l'herbe peu active.

Les concours d'automne, le SPACE et le Sommet de l'élevage ainsi que les comices permettent de nous retrouver et d'échanger autour de la ferveur montbéliarde. La participation aux comices montre, elle, la belle dynamique de notre département.

Ces conditions chaudes pour la saison favorisent le développement de maladies transmises par des moucheron piqueurs comme la MHE (maladie hémorragique épizootique) ainsi que la FCO sérotype 8 (et 3 pour la Belgique), ces deux maladies induisent des cas de mortalités bovines.

Si la MHE était localisée, jusqu'à présent dans le Sud Ouest ainsi que le Massif central, un premier cas été détecté en Suisse avec un impact pour le département du Jura.

Ces maladies perturbent momentanément les marchés à l'export d'animaux vivants mais soyons optimistes, la demande était soutenue avant que certains pays ne ferment leur porte, ils rouvriront !

Nous sommes à mi-campagne laitière, il peut être opportun de faire un état de votre production laitière. Nos techniciens d'élevage ont toutes les compétences et disposent d'un outil adapté pour vous accompagner dans un éventuel ajustement. Sollicitez-les

Le mois de novembre est synonyme d'assemblées de section. Temps fort dans la vie d'une coopérative nous espérons votre présence en nombre lors de ces cinq rencontres au sein de notre département. Le but est d'échanger sur votre coopérative et également de vous présenter des dossiers techniques ainsi que des nouveautés.

Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas la date de notre assemblée générale qui aura lieu le 20 décembre à Champagnole.

Au plaisir de vous accueillir au sein de ces rencontres essentielles et fondamentales de votre coopérative."



Yoann BERNARD,
Président EVA Jura



VIE DE LA COOP'

NOUVELLES ARRIVÉES

DES ÉQUIPES QUI SE RENFORCENT

Ces derniers mois ont été l'occasion pour de nombreux services de renforcer leurs équipes avec l'arrivée de nouvelles personnes afin de permettre une meilleure efficacité et pour répondre aux différents besoins, que ce soit en interne comme en externe. Petit tour d'horizon de ces arrivées.

DE NOUVEAUX APPRENTIS AU SERVICE DU CONSEIL, MAIS PAS SEULEMENT

Trois apprenties ont rejoint les rangs du service conseil : **Mathilde CASTOR**, apprentie ingénieur, rallie le conseil spécialisé pour les 3 années à venir. **Chloé BARON**, apprentie en Licence Pro, se joint elle aux conseillers techniques d'élevage sur le secteur 29 avec Thimothé BAUDOT pour cette année, tout comme **Amélie CHALAS**, apprentie ingénieur, sur le secteur 30 avec Pauline TISSOT.

Par ailleurs, **Agathe CHAMBELLAND** poursuit son stage au sein du conseil spécialisé entamé en avril 2023. Toujours dans l'équipe conseil, **Lisa PERROUSSET** nous rejoint en tant que CTE remplaçante pour un an.

Paul LEHEC, en BTS CGO, rejoint lui le service comptabilité en tant qu'apprenti pour prêter main forte aux troupes déjà présentes.

DES SALARIÉS DÉJÀ PRÉSENTS AVEC DE NOUVELLES FONCTIONS

Céline HUMBERT qui a officié au service comptabilité pendant un an devient Assistante Ressources humaines à temps plein. Côté communication, **Emelyne JOURDAIN** qui occupait un statut d'apprentie passe Assistante Communication à mi-temps pour un an. Enfin, **Félicie DEFERT** passe d'un poste d'inséminatrice au poste de laborantine.

La troupe des inséminateurs s'enrichit également avec l'arrivée de deux nouveaux membres : **Élisa BERT** et **Lisa CHIFFLIER**, toutes deux arrivées en septembre.

Pour finir, **Marie-Agnès ROBERT** et **François VIENNET** rejoignent les rangs des agents de pesée.

Nous leurs souhaitons à tous la bienvenue au sein de notre coopérative.



EVA D'OR

ÂGE AU PREMIER VÊLAGE

GUY GRANDVIENNOT S'EST INSTALLÉ IL Y A 26 ANS SUR SA FERME À VILLENEUVE D'AVAIL APRÈS UN 1^{ER} MÉTIER DE TECHNICIEN DANS UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE. AUJOURD'HUI, NOUS REVENONS AVEC LUI SUR SES PRATIQUES QUI LUI ONT PERMIS DE RECEVOIR L'EVA D'OR « ÂGE AU 1^{ER} VÊLAGE » À 24,5 MOIS.



Guy GRANDVIENNOT (39)
Technicien d'insémination :
Célia BOUILLERET

Technicien génétique :
Remy DORNIER

Conseiller technique
d'élevage :
Lucie BLANC



TOUT COMMENCE AVEC LE VÊLAGE

L'éleveur tient à assister au maximum aux vêlages pour aider la vache et le veau si besoin et éviter ainsi toute fatigue inutile et tout traumatisme. C'est une priorité dans l'organisation du travail. Le veau reste ensuite avec sa mère 24 heures afin d'assurer une bonne prise du colostrum « idéale dans les 6 heures ». Les vêlages sont groupés sur la période septembre-novembre ce qui facilite le suivi.

Les veaux passent ensuite une semaine en case individuelle, puis 6 mois en case collective, le tout en nurserie. A partir de 6 mois, les génisses passent en cases génisses dans la stabulation ce qui permet de les suivre plus facilement et de bien repérer les chaleurs. La propreté des cases est essentielle pour l'éleveur. Elles sortent au pré en avril, une fois gestantes.

L'alimentation est soignée afin de leur permettre une bonne croissance : foin + concentré et maïs grain jusqu'à 4 mois, puis VL 23 fabriquée sur la ferme. L'éleveur a observé un vrai changement lorsqu'il a distribué le même foin de qualité aux vaches et aux génisses. Une partie des 115 ha de cultures est destinée à l'alimentation du troupeau (orge, blé, maïs, soja). L'éleveur a calculé avec Lucie sa conseillère, il atteint 88% d'autonomie, une stratégie importante pour sa ferme.

L'équipement de la nurserie en cornadis il y a 6 ans a permis de développer l'apprentissage de ce système pour les jeunes animaux et de réduire le stress de changement de lieu entre la nurserie et la stabulation. « En évitant le stress, on évite l'énergie gaspillée pour rien ».

Les inséminations sont réalisées en décembre, après mesure du tour de poitrine et estimation du poids à 480-500 kg (sinon l'IA est repoussée). Le plan d'accouplement est réalisé avec Célia son inséminatrice, en choisissant des taureaux qui ne donnent pas de trop gros veaux, et parfois des taureaux en testage. Durant cette phase, les génisses sont un peu plus soignées.

Avant la mise au pré au printemps, les génisses sont échographiées, désinsectisées et déparasitées. Elles reçoivent également un bolus oligoéléments et magnésium. La désinsectisation est renouvelée 2 fois dans l'été. A partir de juin, un apport de foin et de concentré est apporté au pré en complément de la pâture.

La préparation au vêlage commence 1.5 mois avant le terme, avec un objectif de génisses en état mais pas grasses pour éviter les complications au vêlage. Le soin accordé à l'alimentation se poursuit ensuite pour ces animaux car en vêlant autour de 24 mois, les génisses cumulent les besoins pour leur lactation, la remise en route de leur cycle et leur croissance qui n'est pas terminée.

« Toute l'énergie des génisses doit être mise dans la croissance. Pour moi la clé est dans la régularité du suivi, de la naissance au vêlage, il faut qu'elles poussent, sans stress ».

Le prochain grand chantier ? Il est déjà entamé, c'est la transmission de sa ferme pour une retraite bien méritée.

Vinciane VANIER • Responsable Contrôle performance & CTE
vinciane.vanier@evajura.com

LA FIÈVRE Q

QUOI DE NEUF ?

PLUSIEURS PARTENAIRES (GDS 39, LDA 39, SNGTV ET CEVA) AVAIENT ORGANISÉ AU PRINTEMPS 2022 UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DE LA FIÈVRE Q. BASÉE SUR LE VOLONTARIAT DES ÉLEVEURS, UNE SOIXANTAINES D'ÉLEVAGES ÉTAIENT PARTICIPANTS. LES RÉSULTATS D'ANALYSES ONT RÉVÉLÉ LA PRÉSENCE DE LA MALADIE DANS PRÈS D'UN ÉLEVAGE SUR DEUX. FACE À CE CONSTAT, LE GDS ET SES PARTENAIRES JURASSIENS METTENT EN PLACE UNE RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DE CETTE MALADIE SUR LES AVORTEMENTS EN SÉRIE.

FCO ET MHE : 2 BONNES RAISONS POUR RESTER À LA MAISON !

Ces dernières semaines, on assiste à l'émergence d'un nouveau variant du BTV8, agent de la FCO, manifestement plus pathogène que sa souche antérieure. Ce variant est apparu dans le sud du Massif central qui compte déjà plus de 500 foyers, sa présence est déjà confirmée dans le Puy-de-Dôme, et plusieurs suspicions sont en cours dans d'autres départements.

La France n'étant pas indemne de BTV8, cette émergence n'entraîne pas de conséquences commerciales supplémentaires (vaccination à l'export), mais fait courir aux éleveurs français le risque de pertes sanitaires comparables à celles rencontrées lors de la survenue du BTV8 en 2006, 2007 et 2008. Toutefois les éleveurs disposent aujourd'hui des vaccins contre le BTV8 pour protéger leur cheptel, notamment s'ils sont exposés à des animaux susceptibles d'être contaminés (échanges de bovins, concours, rassemblements). Rappelons que la prévention vaccinale doit se faire en amont de la contamination pour être efficace.



La maladie hémorragique épizootique (MHE) provoque apparemment moins de dégâts sur les animaux, mais ses conséquences commerciales sont dramatiques, puisque tous les bovins, ovins et caprins situés dans les 150 km autour des foyers se voient privés de débouchés au sein de l'UE. Les 3 foyers apparus récemment dans les Pyrénées risquent d'essaimer rapidement si aucune mesure sérieuse n'est prise pour limiter les échanges entre zone réglementée et zone encore indemne.



Ces 2 maladies sont véhiculées par des moucherons piqueurs (Culicoïdes), transmission difficile à maîtriser, même avec des traitements insecticides. Les mesures officielles actuelles (transport possible entre zones sous couvert d'une désinsectisation) sont manifestement insuffisantes pour assurer la maîtrise de la diffusion de ces maladies. Aussi les GDS de BFC recommandent vivement à tous les éleveurs de la région d'éviter d'échanger des animaux, même temporairement (concours), avec les zones atteintes, à savoir le Massif central et le Sud Ouest. Le premier foyer de MHE dans notre région portera une lourde responsabilité pour ses conséquences commerciales qui impacteront tous les éleveurs et la filière, et il n'est sans doute pas utile de prendre ce risque.

Dr. François PIERS • Vétérinaire conseil
francois.piers@evajura.com

LE PÂTURAGE DE MÉTEIL

RENOUVELER LES PRAIRIES SANS PERDRE DE SURFACE DISPONIBLE

CETTE ANNÉE, QUELQUES EXPLOITATIONS ONT SEMÉ DES MÉTEILS À PÂTURER DANS L'OBJECTIF DE RENOUVELER LES PRAIRIES AUTOUR DU BÂTIMENT SANS PERDRE DE SURFACE DISPONIBLE POUR LE PÂTURAGE DES VACHES. DES MESURES DE DENSITÉS ONT ÉTÉ RÉALISÉES POUR MIEUX ESTIMER LA QUANTITÉ DE FOURRAGE VERT DISPONIBLE ET POUVOIR AJUSTER LA TAILLE DES PADDOCKS.

EXEMPLE ITK ET COMPOSITION (EXPLOITATION À COSGES)

Semis à 150 kg/ha le 11 octobre avec intégration de 18 tonnes de fumier par hectare.

En mars, apport de 200 kg d'un engrais complet type 10-12-11.

Composition du mélange :

Avoine : 18%
Triticale : 46%
Pois : 23%
Vesces : 12%



AVANTAGES	LIMITES
Rotation des prairies	Nécessite un fort chargement instantané
Faibles IFT	Très sensible au piétinement et conditions humides
Aucune perte de surface au pied du bâtiment	Faible présence de légumineuses dans le deuxième cycle de pâturage
Aliment de qualité	
Repousse du fil après chaque passage	

DENSITÉ DES MÉTEILS AU PÂTURAGE



Objectif : déterminer la biomasse disponible et la taille des paddocks pour les vaches

Méthode :

- Prélèvements avec quadrat
- Mesures de la hauteur avant/après coupe (mini-tondeuse)
- Pesée de l'herbe coupée puis analyse MS

Résultats

Densité moyenne = 168 kg de MS/ha/cm
(Variabilité entre 123 et 200)

Élevage N°2 à DESNES même
mélange méteil :

densité moyenne 162 kg de MS/ha/cm

RENDEMENTS

Pâturage 2022

- Une parcelle de 1,5 ha de Méteil (51 vaches)
 - Avril 4 repas
 - Mai 6 repas
 - Juin 5 repas
- Rendements pâturage :
 - 1^{er} cycle : 1,1 t MS/ha
 - 2nd cycle : 1,5 t MS/ha
 - 3^e cycle : 0,9 t MS/ha
 - > Total 3,5 t MS/ha

Pâturage 2023

- 3 parcelles soit 4,6 ha de Méteil (46 vaches)
- Rendements pâturage : 1^{er} cycle 21 repas sur 2,5 ha
1^{er} cycle : 2,7 t MS/ha
- Croissance méteil au 24/04 :
86 kg de MS/ha/jour de croissance comparable à la croissance de l'herbe sur l'exploitation : 82 kg de MS/ha/jour.

En 2023 surface de méteil très importante par rapport au nombre de vache ce qui a accentué le débordement par l'herbe au printemps.

VALEURS ALIMENTAIRES

EXPLOITATION N°1 (COSGES)

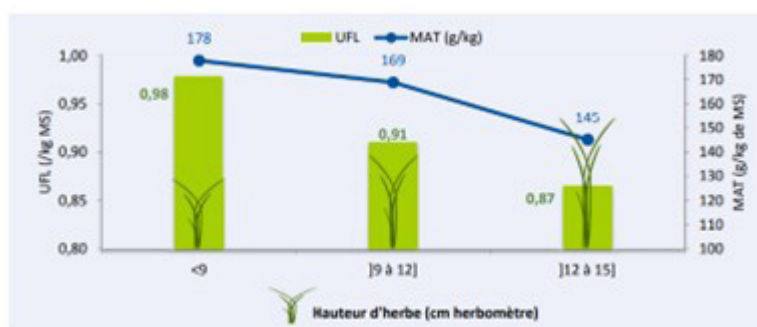
MS (%)	17.7
CB (G/KG)	190
NDF (G/KG)	472
MAT(G/KG)	190
DMO (%)	71.2
UFL (2007) (/KG)	0.84
PDIE (2007) (G/KG)	89
PDIN (2007) (G/KG)	122

EXPLOITATION N°2 (DESNES)

MS (%)	15.6
CB (G/KG)	201
NDF (G/KG)	428
MAT(G/KG)	246
DMO (%)	74.0
UFL (2007) (/KG)	0.87
PDIE (2007) (G/KG)	97
PDIN (2007) (G/KG)	159

Matière sèche proche de celle de l'herbe
MAT comparable à une herbe de < 9cm herbomètre pour l'exploitation N°1, encore + de MAT dans l'exploitation N°2
Moins riche en UFL que l'herbe

Rappel des valeurs alimentaires de l'herbe selon la hauteur



Lucie CHEVASSUS • Chargée de mission - Conseil en élevage
lucie.chevassus@evajura.com

MESURE DE DENSITÉ D'HERBE

SUR PRAIRIES DÉGRADÉES EN MAI 2023

À LA SUITE DES ANNÉES DE SÉCHERESSE, EN PARTICULIER CELLE DE L'ANNÉE 2022, DES DÉGRADATIONS DE QUALITÉ ET DE QUANTITÉ D'HERBE DISPONIBLE DANS LES PRAIRIES, ONT ÉTÉ CONSTATÉES PAR LES CONSEILLERS ET LES ÉLEVEURS. DES PRÉLÈVEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS DANS L'OBJECTIF DE MIEUX QUANTIFIER LA DÉGRADATION DE CES PRAIRIES EN MESURANT DES DENSITÉS D'HERBE. CELA PERMETTRA AUX CONSEILLERS D'ÊTRE PLUS PRÉCIS DANS LEUR ESTIMATION D'HERBE DISPONIBLE ET DONC D'ÊTRE PLUS JUSTE DANS LA PRÉVISION DU CALENDRIER DE PÂTURAGE.

EXPLOITATION SUR LA COMMUNE DE CORNOD LE 11/05/2023

PRAIRIE 1 : PRAIRIE NATURELLE PÂTURÉE UNE FOIS (DÉPRIMAGE). HAUTEUR D'HERBE MOYENNE 10.5 CM



Zone avec une flore très dégradée

Observations : Deux zones de la parcelle avec une flore très dégradée (presque plus de graminées). Cela représente environ un tiers de la parcelle. Globalement sur les zones moins touchées, la végétation est assez « claire », et la parcelle n'a pas été « nettoyée » des résidus de l'automne.

Rappel : Densité moyenne
Franche-Comté 220 kg de MS/ha/cm

Densité moyenne à 199 kg de MS/ha/cm soit 10% de moins que la moyenne Franche-Comté



Densité sur cette partie de la parcelle :
185 kg de MS/ha/cm



Densité sur cette partie de la parcelle :
215 kg de MS/ha/cm

VALEURS ANALYTIQUES ET NUTRITIVES, PRAIRIE 1 :	
MS (%)	17.1
CB (G/KG)	223
NDF (G/KG)	572
MAT(G/KG)	122
SUCRES SOLUBLES (G/KG)	138
DMO (%)	74.8
UFL (2018) / UFL (2007) (/KG)	1.02/0.96
PDI (2018) (G/KG)	85

PRAIRIE 2 : PRAIRIE NATURELLE PÂTURÉE UNE FOIS. HAUTEUR D'HERBE : 7.3 CM



Observations : parcelle qui a déjà été pâturée une fois. Flore plutôt correcte avec quand même des zones assez peu fournies, des touffes de dactyle épiées et quelques diverses.

Densité moyenne à 178 kg de MS/ha/cm soit 25% de moins que la moyenne F-C



Densité sur cette partie de la parcelle : 234 kg de MS/ha/cm



Densité sur cette partie de la parcelle : 124 kg de MS/ha/cm

VALEURS ANALYTIQUES ET NUTRITIVES, PRAIRIE 2 :	
MS (%)	18.1
CB (G/KG)	209
NDF (G/KG)	553
MAT(G/KG)	133
SUCRES SOLUBLES (G/KG)	113
DMO (%)	74.2
UFL (2018) / UFL (2007) (/KG)	1.00/0.95
PDI (2018) (G/KG)	90

Lucie CHEVASSUS • Chargée de mission - Conseil en élevage
lucie.chevassus@evajura.com

LIVRAISONS DE LAIT

COMMENT AVOIR DU POUVOIR À L'AUTOMNE PLUTÔT QU'ÊTRE IMPUISSANT EN FIN D'HIVER

QUE L'ON SOIT ÉLEVEUR AOP OU PRODUCTEUR DE LAIT STANDARD, IL EST TOUJOURS INTÉRESSANT D'ANTICIPER LES VOLUMES DE LAIT POTENTIELLEMENT LIVRABLES POUR GARDER LE CONTRÔLE SUR SES EFFECTIFS ET DONC SUR SON TAUX DE REMPLISSAGE DE BÂTIMENT, SON BILAN FOURRAGER ET LE NOMBRE DE VACHES PÂTURANTES AU PROCHAIN PRINTEMPS.

RÉFORMER TÔT POUR RÉFORMER MOINS (6 VACHES AU LIEU DE 18)

Cette année les bilans fourragers devraient être un peu moins en tension qu'à la fin de l'été 2022 mais ce n'est pas une raison suffisante pour retarder des réformes.

Comme un petit exemple vaut mieux qu'un grand discours, voici une « étude d'impact » du retard des réformes sur un troupeau de 65 vaches traites entre le 01/11/23 et le 31/03/24 avec un niveau de production de 22 kg de lait par vache par jour cet hiver. L'éleveur dispose de 450 000L de lait « livrable » habituellement mais sa filière réduit de 4% son « droit à livrer », soit 20 000L de lait.

Plusieurs scénarios s'offrent donc à lui en fonction de son calendrier de réforme :

Situation à la date du	Lait à économiser si réformes non faites	Lait produit par 1 vache sur la période restante	Nombre de réformes à prévoir en fonction de la date
31/10/2023	- 20 000L	22L x 150 jrs = 3300L	6 vaches à réformer
30/11/2023	- 24 000L (+ 6 x 3300)	22L x 120 jrs = 2640L	9 vaches à réformer
31/12/2023	- 28 000L	22L x 90 jrs = 1980L	14 vaches à réformer
30/01/2024	- 32 000L	22L x 60 jrs = 1320L	24 vaches à réformer

En retardant les réformes on cumule le lait que ces « non-réformées » ont produit pendant 30 à 90 jours et le fait qu'une vache seule à un « reste à produire au 31/03 » de plus en plus faible à mesure que le temps passe.

Ce sont 18 vaches qui ne pourront valoriser l'herbe à pâturer sur avril/mai/juin malheureusement.

+/- 1L DE LAIT PAR VACHE PAR JOUR = +/- 10 000L DE LAIT SUR L'HIVER

Sur ce même troupeau de 65 vaches laitières, c'est ce que votre niveau de production journalier aura comme impact, soit 2% de 450 000L de lait sur une campagne.

Cette donnée, qui est à discuter avec votre technicien-conseil EVA Jura, doit être approchée par l'analyse des fourrages entre autres mais doit aussi servir à ajuster les réformes dans les premières semaines de mise à crèche.



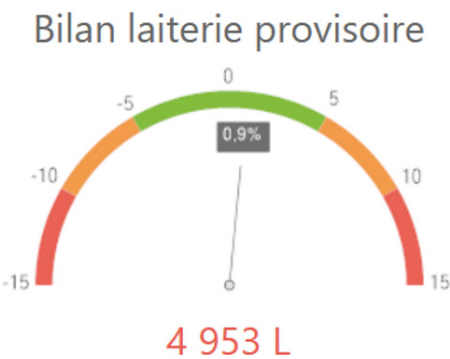
PPL ET EFFICOW

En plus du rationneur pour le niveau de production, votre conseiller d'élevage dispose de 2 outils pour vous accompagner.

- Mil'Klic PPL (prévision de production laitière) pour simuler et ajuster les effectifs, les niveaux de production et le lait non-livré en établissant différents scénarios
- EFFICOW qui vous permet de trier vos vaches en fonction de leur rentabilité. Cet outil tient compte des performances individuelles de chaque animal (lait, taux cellules) mais aussi des frais d'élevage le concernant (IA, évènements sanitaires si le carnet sanitaire est tenu à jour sous Synel) et enfin de la grille de paiement du lait à la qualité.

Exemple de PPL (prévision de production laitière)

Date	avr. 22	mai 22	juin 22	juil. 22	août 22	sept. 22	oct. 22	nov. 22	déc. 22	janv. 23	févr. 23	mars 23
VL présentes	95	96	93	92	90	88	91	94	94	91	90	98
VL traites	83	84	80	77	76	76	79	79	80	77	78	80
Vêlages	9	8	3	4	13	7	12	10	6	15	5	17
Tarissements	7	11	7	11		6	5	7	6	5	7	9
Entrées	4	2			2	2	8	2	1	7		12
entrées en +												
Sorties	3	5		2	4							
sorties en +						2	2	3	1	9	6	



Volume A	52 225	60 449	48 764	42 000	34 000	44 937	48 891	47 241	50 560	51 837	47 251	56 798
VI présentes	95	96	93	92	90	88	91	94	94	91	90	98
VI traites	83	84	80	77	76	76	79	79	80	77	78	80
Lait livré (litres) / VL / jour	21	23,2	20,3	17,6	14,4	19,7	20	19,9	20,4	21,7	21,6	22,9
Lait produit (kg) / VL / jour	21,7	24	21	18,2	14,9	20,4	20,6	20,6	21,1	22,4	22,4	23,7
Mois moyen	5,2	5,3	5,4	5,8	6	5,8	5,8	5,7	5,5	5,4	5	4,4

Votre conseiller EVA Jura est à votre disposition pour faire le point, n'hésitez pas à lui en parler, c'est le moment !

FOURRAGES SECS 2023

DE LA QUANTITÉ MAIS UNE QUALITÉ QUI LAISSE À DÉSIER

L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ PROPICE À LA RECONSTRUCTION DES STOCKS DE FOIN ET REGAIN. APRÈS UN PRINTEMPS ASSEZ LONG À DÉMARRER, LA POUSSE DE L'HERBE A EXPLODÉ DÉBUT MAI POUR ATTEINDRE DES VALEURS DE CROISSANCE EXCEPTIONNELLES.

Les mois de juin et juillet ont été nettement plus favorables que les années précédentes, avec des conditions de pousse permettant quand même de faire une seconde coupe et de ne pas trop entamer les stocks de fourrages secs. En revanche, la fin du mois d'août et ses températures caniculaires a été éprouvante pour les animaux et pour les prairies. Ces dernières ayant déjà souffert en 2022 semblent plus vulnérables et moins résistantes face aux coups de chaud.

FOINS : FIBROSITÉ IMPORTANTE ET DIGESTIBILITÉ LIMITÉE

Cette année, les foins sont globalement fibreux avec 31% de CB et 630 g de NDF/kg de MS. Il en résulte une digestibilité des fourrages moyenne avec 59.1% de dMO et une valeur énergétique assez décevante : 0.72 UFL/kg MS (valeur INRA 2018) ce qui équivaut environ à un fourrage à 0.67 UFL/kg MS (valeur INRA 2007). Les foins sont plutôt encombrants avec 1.11 UEL en moyenne.

La valeur azotée des foins est globalement limitée (8.2% de MAT). En effet, le printemps plutôt humide et frais suivi d'une croissance de l'herbe explosive début mai, a largement profité aux graminées au détriment des légumineuses.

Une autre explication possible est la dégradation des prairies suites aux années de sécheresse (en particulier 2022) et par conséquent le développement plus important d'adventices. Conséquence d'une MAT limitée, la teneur en azote soluble de ces foins est assez restreinte aussi avec -36 de BPR (Balance Protéique de Rumen, indicateur de la fourniture en azote soluble du rumen).

Bien que les valeurs soient hétérogènes, les fourrages ventilés s'en sortent globalement mieux avec un peu plus de MAT (8.8% contre 8% en séchage au sol), une fibrosité moins importante (29.6% de CB et 609 g de NDF contre 31.6% de CB et 637 g de NDF, en séchage au sol) une meilleure digestibilité et par conséquent une valeur énergétique plus importante (+0.08 UFL/kg de MS pour les foins ventilés).

Particularité de cette année, la stabilisation et le séchage des fourrages a été complexe notamment sur les prairies temporaires en raison des quantités importantes à sécher. Certains foins ont donc chauffé, avec des taux d'humidité qui ont augmenté fortement après récolte. Les précipitations orageuses ont également affecté les chantiers de récoltes de manière importante sur certaines zones du département avec du fourrage au sol ayant reçu plusieurs millimètres de précipitations.



VALEURS SELON LES ZONES

En plaine, les valeurs sont très proches de la valeur moyenne du département. Pour les foins fauchés avant le 22 mai en moyenne, la digestibilité est meilleure que les foins fauchés après le 22 mai (+3 points de dMO en plus), la CB est plus faible (302 contre 311) et par conséquent, les foins « précoces » en plaine contiennent +0.06 UFL/kg MS par rapport aux foins fauchés après le 22 mai.

En petite montagne, les foins sont globalement moins pourvus en MAT (7.1%), une teneur en sucres solubles légèrement plus élevée, une fibrosité plus importante (642 g de NDF) et une digestibilité plus faible que la moyenne départementale (57.2%), ce qui traduit une valeur énergétique un peu plus basse que la moyenne de Jura, soit 0.69 (UFL INRA 2018, environ 0.64 UFL INRA 2007).

Sur les plateaux, les foins sont un légèrement plus pourvus en MAT que sur le département (8.7%), la CB est de 30.7% mais la digestibilité est correcte (63% de dMO), ce qui traduit une valeur énergétique (0.78UFL INRA 2018), supérieure à la moyenne jurassienne.

Sur la zone de Salins-Nozeroy, les foins sont proches de la moyenne du département en termes de NDF, dMO et UFL avec toutefois un peu plus de MAT (8.7%).

Dans le Haut-Jura, les quelques analyses traduisent un fourrage fibreux avec près de 700 g de NDF, moins bien pourvu en sucres solubles et en énergie mais ces valeurs sont à relativiser au vu du nombre d'analyses actuel.



		FOINS 2023											
			%	g/kg MS					%	/ kgMS	g/kg MS		
		DATE DE COUPE	MS	MAT	CB	NDF	Suc. Sol.	dMO	UFL (2018)	PDI (2018)	BPR (2018)	PDIA (2018)	UEL
JURA	1/4 Inférieur	22/05/2023	89,6	68	294	597	84	55,1	0,65	64	-45	15	1,09
	1/4 Supérieur	08/06/2023	95,0	90	331	658	127	63,1	0,78	70	-28	20	1,13
	MOYENNE	29/05/23	91,0	82	310	629	108	59,1	0,72	68	-36	19	1,11
PLAINE	avant 22 mai	17/05/23	91,4	89	302	620	114	61,7	0,76	70	-32	19	1,09
	après 22 mai	28/05/23	90,9	77	311	620	113	58,7	0,70	65	-39	16	1,11
	MOYENNE	22/05/23	91,1	84	308	623	109	59,5	0,72	68	-34	18	1,10
PETITE MONTAGNE	avant 30 mai	27/05/23	89,5	70	317	648	114	56,1	0,68	65	-43	16	1,13
	après 30 mai	06/06/23	90,5	66	310	643	129	55,4	0,66	62	-45	15	1,14
	MOYENNE	31/05/23	90,5	71	315	642	115	57,2	0,69	65	-43	16	1,13
PLATEAUX	avant 30 mai	25/05/23	91,3	75	315	630	108	62,8	0,78	69	-44	18	1,09
	après 30 mai	10/06/23	93,0	123	284	541	89	63,7	0,78	78	-6	27	1,04
	MOYENNE	29/05/23	91,7	87	307	608	103	63,0	0,78	71	-35	20	1,08
SALINS NOZEROY	avant 10 juin	29/05/23	91,1	87	296	619	116	60,9	0,76	71	-34	21	1,09
	après 10 juin	19/06/23	91,2	82	318	636	105	57,4	0,70	68	-36	20	1,12
	MOYENNE	08/06/23	91,3	87	304	623	108	59,5	0,73	70	-34	21	1,10
HAUT-JURA	MOYENNE	14/06/23	90,0	72	356	693	74	54,2	0,66	64	-41	17	1,14

			%	g/kg MS					%	/kg MS	g/kg MS			
		DATE DE COUPE	MS	MAT	CB	NDF	Suc. Sol.		dMO	UFL (2018)	PDI (2018)	BPR (2018)	PDIA (2018)	UEL
VENTILE	MOYENNE	28/05/23	91,5	88	296	609	114		63,0	0,78	72	-34	21	1,08
SOL	MOYENNE	30/05/23	90,8	80	316	637	105		57,5	0,70	66	-36	18	1,12

REGAINS : DES SECONDES COUPES PEU POURVUES EN MATIÈRES AZOTÉES

Des secondes coupes ont pu être faites sur tout le département afin de reconstruire les stocks de regain. La qualité n'est pour l'instant pas optimale et varie selon le nombre de jour de repousse. Le tableau ci-dessous présente les valeurs des secondes coupes.

			%	g/kg MS					%	/kg MS	g/kg MS			
		DATE DE COUPE	MS	MAT	CB	NDF	Suc. Sol.	MM	dMO	UFL (2018)	PDI (2018)	BPR (2018)	PDIA (2018)	UEL
JURA	1/4 Inférieur	15/07/2023	89,9	109	221	520	102	55,7	62,8	0,79	79	-26	27	1,03
	1/4 Supérieur	14/08/2023	93,6	132	249	562	138	67,4	67,6	0,87	85	-7	34	1,06
	MOYENNE	24/07/23	90,8	120	238	544	120	62,4	65,3	0,83	81	-14	30	1,05
PLAINE	MOYENNE	07/06/23	91,5	99	232	485	166	70,4	69,0	0,88	76	-32	23	1,05
PETITE MONTAGNE	MOYENNE	14/08/23	91,0	97	281	602	101	55,4	59,3	0,73	72	-27	23	1,09
PLATEAUX	MOYENNE	14/07/23	91,5	137	236	549	94	66,4	65,5	0,84	86	-3	35	1,03
SALINS NOZÉROY	MOYENNE	30/07/23	90,1	121	230	540	126	61,6	66,3	0,85	82	-15	30	1,04
HAUT-JURA	MOYENNE	20/08/23	90,1	136	227	546	117	62,2	63,6	0,80	85	-1	34	1,04

			%	g/kg MS					%	/kg MS	g/kg MS			
		DATE DE COUPE	MS	MAT	CB	NDF	Suc. Sol.	MM	dMO	UFL (2018)	PDI (2018)	BPR (2018)	PDIA (2018)	UEL
VENTILE	MOYENNE	11/07/23	92,2	127	239	540	115	71,3	67,8	0,87	85	-12	33	1,02
SOL	MOYENNE	30/07/23	90,0	117	237	546	122	58,0	64,0	0,81	80	-16	29	1,06

Avec 23.8% de CB en moyenne et 544 g de NDF, la fibrosité des secondes coupes de regain est moyenne. La dMO est elle aussi moyenne avec 65.3% (67.3% l'année dernière). La valeur énergétique est de 0.83 UFL (INRA 2018 équivalent à 0.78UFL INRA 2007) ce qui est correct. En revanche, la MAT est relativement faible avec en moyenne 12% et une quantité d'azote soluble limitée (-14 de BPR). Ces secondes coupes ressemblent globalement plus à un très bon foin qu'à un regain riche en azote soluble type production.

Les troisièmes coupes effectuées devraient sans doute être de meilleure qualité même si les quantités récoltées ne sont pas des plus importantes.

QUELLE COMPLÉMENTATION POUR CET HIVER AVEC LES FOURRAGES 2023 ?

Pour connaître le type de foin, son potentiel de production et ainsi adapter au mieux la complémentation pour cet hiver, l'analyse de votre fourrage reste la solution la plus précise.

La plupart des stocks fourragers vont intégrer du foin relativement fibreux et assez peu digestible. Il faudra donc veiller à apporter de l'énergie rapidement fermentescible dans le rumen. Privilégier donc les céréales aux sous-produits et au sein des céréales, limiter la part de maïs au profit de l'orge. Veillez également à apporter de l'azote en quantité suffisante et plutôt soluble pour fournir au rumen suffisamment d'éléments solubles pour dégrader ces foin.

Lucie CHEVASSUS • Chargée de mission - Conseil en élevage
lucie.chevassus@evajura.com

FOURRAGES ET NUTRITION

LE GROUPEMENT D'ACHAT DE CONCENTRÉS DU GVA NOZEROY

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, EVA JURA, DANS SON RÔLE D'EXPERTISE FOURRAGES ET NUTRITION, ACCOMPAGNE LE GVA DE NOZEROY DANS CE GROUPEMENT D'ACHAT DE CONCENTRÉS.

Le principe est assez simple : une douzaine de producteurs laitiers s'engagent à acheter un volume minimum d'aliments concentrés (700 tonnes en 2022) et ces aliments font l'objet d'un appel d'offre auprès des fabricants d'aliments de la région. Le fabricant d'aliment qui proposera les aliments respectant le cahier des charges et dont le tarif sera le plus bas remportera l'appel d'offre et sera assuré de livrer ce volume d'aliment. 4 exploitations situées dans les différents secteurs géographiques du Jura ont accepté de mettre à disposition une de leurs parcelles de fauche (de 1.2 ha à 4 ha) et de la faucher en deux fois. Une partie en fauche plutôt précoce et une partie en fauche plus tardive.

UN CAHIER DES CHARGES POUR S'ADAPTER AUX FOURRAGES

C'est au moment de la conception de ce cahier des charges qu'interviennent les experts du service Conseil Élevage d'EVA Jura. Les éleveurs responsables du groupement, les conseillères du secteur (Marine Chevassus et Valentine Laurès) et les experts fourrages et nutrition se réunissent pour échanger sur la valeur des fourrages de l'année et définir les matières premières à privilégier pour la composition des deux aliments destinés à l'appel d'offre : une VL18 et un mélange de tourteaux.

Cette année, comme vous pouvez le voir dans l'extrait ci-dessous et comme vous l'a expliqué Lucie Chevassus dans l'article précédent, les foin sont plutôt fibreux et moyennement azotés, ils nécessitent donc une complémentation en énergie soluble et assez azoté.

Il a donc été décidé de passer de 40 à 50% de céréales minimum dans la composition de la VL18 et de diminuer la part de maïs minimum de 25 à 15%. Le mélange de tourteaux ne devra comporter que des tourteaux (sans grande surprise), en évitant le tourteau de tournesol trop peu concentré.

→ Pour les aliments proposés, les critères demandés aux fournisseurs sont les suivants :

Pour la VL 18/98 : valeur UFL 0.98 INRA 2007

- Les céréales totales doivent représenter au minimum 50% de la composition totale de l'aliment.
- Le maïs doit représenter au minimum 15% de la composition totale de l'aliment.
- Le triticale ne doit pas dépasser plus de 10% de la composition totale de l'aliment.
- Les tourteaux de soja et de colza doivent représenter au minimum 20% de la composition totale de l'aliment.
- Absence de tourteau de tournesol ou d'arachide. Apport au minimum de 0.5% de sel sur la composition totale de l'aliment.

Pour la VL 20/98 « qualité + » :

- Les mêmes conditions sauf que les tourteaux de soja et de colza doivent représenter au minimum 25% de la composition totale de l'aliment, et le tourteau de soja à lui seul doit représenter au minimum 7% de la composition totale de l'aliment.

Pour le tourteau 40% : composition uniquement tourteau de colza et soja (minimum 50% pour ce dernier).

UN CAHIER DES CHARGES POUR S'ADAPTER AUX FOURRAGES

Ce cahier des charges a ensuite été présenté, le 19 septembre dernier, aux membres du groupement pour validation.

Cette présentation était ouverte à tous les producteurs laitiers du secteur, rassemblant ainsi un peu plus d'une vingtaine d'éleveurs venus échanger sur les valeurs fourragères et la complémentation.

Gageons que certains viendront grossir les rangs et le volume d'aliments de cette campagne afin d'ajuster un peu plus le prix des aliments concernés.



Florian ANSELME • Responsable Innovations, Relations filières et Conseil spécialisé
florian.anselme@evajura.com

DES NOUVELLES DES PRAIRIES

TOUCHÉES PAR LES INCENDIES EN PETITE MONTAGNE EN 2022

LA PHOTO A ÉTÉ PRISE APRÈS UNE PÉRIODE DE SEC ET NE REND PAS BIEN COMPTE DE LA REPOUSSE. GLOBALEMENT LES PRAIRIES SONT BIEN REPARTIES, MÊME SI ON OBSERVE UNE PERTE DE DIVERSITÉ DES ESPÈCES. LES ÉLEVEURS ONT REFAIT EUX-MÊMES LES CLÔTURES, CE QUI A PERMIS DE LIMITER LES FRAIS EN CONTREPARTIE D'UN ENGAGEMENT EN MAIN D'ŒUVRE.

Partie avec une végétation plus dense avant l'incendie

Partie avec un pâturage ras avant l'incendie

Partie déchaumée, réensemencée début septembre



Photo 2022



Photo 2023

Pauline TISSOT, conseillère technique d'élevage et Vinciane VANIER, Responsable Contrôle performance & CTE
pauline.tissot@evajura.com et vinciane.vanier@evajura.com

PLANNING DE FORMATION ADFPA - CAMPAGNE 2023-2024

Thématiques	Titre	Interlocuteur EVA Jura/GDS	2023-2024	Lieux	Intervenants
Qualité du lait	Améliorer mes performances par la qualité du lait et maîtriser les pathogènes	Romaric Roux	1 session sur 2 jours. (janvier - février 2024)	Hauteroche	Romaric Roux Vétérinaire GTV (Jérôme Frasson)
Filière	Producteur de lait dans la filière Comté	Aurélie Lajeanne	Octobre et décembre 2023	A définir	Aurélie Lajeanne Partenariat Filière
Sanitaire	Éleveur infirmier	François Piers	Janvier 2024	LEGTA Montmorot	Marc Olivier Clique François Piers
Sanitaire	Un tarissement maîtrisé pour des veaux en bonne santé	François Piers	Mars et octobre 2024	Zone clientèle Vétérinaire.	François Piers/ Vétérinaire du cabinet Franck Morel
Technique et économie	Améliorer la performance de son élevage par l'analyse de ses coûts de production	Lucie Chevassus	1) 01/02, 08/02 et 15/02/24 2) 30/01, 06/02 et 13/02/24 3) 05/03, 12/03 et 19/03/24	1) Secteur CRDA 2) Secteur des "Lacs" 3) Secteur Champagnole, Nozeroy	Florian Anselme Lucie Chevassus et Valentine Laures Partenariat CA 39